Appel à candidatures

Le Parc national de Port-Cros recrute pour son service Accueil, communication, tourisme durable et écocitoyenneté

Un(e) chargé(e) de mission
Culture et interprétation des patrimoines

fonctionnaire de catégorie A de l'une des trois fonctions publiques recruté(e) par voie d'affectation ou de détachement, possiblement ouvert aux candidat(e)s non titulaires

Poste vacant au 1er janvier 2024

Poste basé au Fort du Pradeau, presqu'île de Giens, 83400 Hyères et pour partie au siège du Parc national de Port-Cros, allée du castel sainte Claire, Hyères.

Présentation du Parc national

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n° 63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique.
Il comprend environ 80 agents répartis sur 4 services opérationnels et un secrétariat général (installés au siège, à Hyères), 4 secteurs (Port-Cros, Porquerolles, Giens-Tombolo sur la commune de Hyères, et Cap Lardier sur la commune de La Croix-Valmer) ; Le parc national a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles qui emploie 18 agents sur 3 sites.

Le Parc national de Port-Cros dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée.

Outre les îles de Port-Cros et de Porquerolles en cœur de parc (2 950 ha en cœur marin et 1 671 ha en cœur terrestre), son action s'étend également sur des espac es littoraux appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres qui lui sont confiés en gestion.

En application de la loi du 14 avril 2006 portant réforme des parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n° 2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral Varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est (superficie de l'aire potentielle d'adhésion de 23 000 ha pour 11 communes concernées).

Cinq communes ont adhéré à la charte du Parc national : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix-Valmer et Ramatuelle. Cette charte et ses six ambitions, rapprochent dans un même projet d'ensemble à moyen terme les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

Présentation du service Accueil, communication, tourisme durable et écocitoyenneté (ACTE)

Au sein de l'établissement public, le service ACTE rassemble 9 agents statuaries / CDI et des CDD, apprentis en renfort selon les programmes conduits.

Il a en charge notamment :

• la politique de tourisme durable du Parc,

• l'accueil et la première information des visiteurs,

• les programmes d'éducation à l'environnement, d'animation et d'écocitoyenneté,

• la valorisation des patrimoines naturel et culturel

• la communication de l'établissement, y compris institutionnelle,

• l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans ses domaines de compétence.

Principales missions

La personne recrutée sera sous l'autorité de la cheffe du service Accueil, communication, tourisme durable et écocitoyenneté

Il.elle conduira les missions suivantes :

• d'assurer le rayonnement du Fort du Pradeau et d'en garantir la fonction de centre d'interprétation du territoire, de représenter le centre auprès des divers partenaires

• de recruter, former et encadrer l'équipe d'accueil et de médiation du Fort du Pradeau

• d'élaborer et mettre en œuvre la politique des publics : expositions, animations, actions de développement des publics, programmation, de concevoir les outils de pilotage et d'évaluation des opérations

• d'assurer le suivi administratif, budgétaire et opérationnel de l'activité du Fort et de sa régie de recettes en qualité de régisseur adjoint

• assurer les missions de regisseur adjoint

• animer le comité de suivi interservices de la valorisation du Fort du Pradeau

Au sein de l'établissement, il.elle :

• contribue à la mise en place opérationnelle du schéma d'interprétation du territoire

• accompagne les services dans la conception de projets d'interprétation (de la conception, la production à l'installation)

• contribe à l'élaboration de la stratégie culturelle de l'établissement

• participe à des comités de pilotage et/ou groupes de réflexion sur des projets structurants pour l'établissement

Les missions pourront évoluer selon les besoins du service et de l'établissement.

Qualifications requises :

Niveau de diplôme: Masters « Ecoculture, interprétation et valorisation des patrimoines », « Direction de projet culturel » ou équivalent

Permis B obligatoire

Profil souhaité :

- Expérience significative éxigée dans le domaine
- Connaissance du cadre administratif et financier des établissements publics, et de la réglementation applicable aux établissements recevant du public.
- Connaissance des espaces naturels préservés et des relations nature & culture
- Médiation culturelle et EEDD
- Méthodologie d'ingénierie de projet, capacité à impulser, mettre en œuvre et évaluer les actions.

<u>Savoirs faire :</u>

- Analyser l'offre culturelle locale
- Coordonner des actions de promotion des patrimoines
- Analyser les données d'activité de la structure, du service et identifier des axes d'évolution
- Mettre en œuvre d'un savoir-faire managérial : gestion de planning, recrutement, évaluation...
-Rédiger un programme cadre et / ou un programme d'actions.
-Concevoir plans et dossiers de financement et des dossiers de financement.
-Accompagner les porteurs de projets dans la conception de leurs projets.
-Effectuer une veille sur les nouvelles opportunités et problématiques émergentes.

<u>Savoirs être :</u>

- Capacité d'analyse et de synthèse, rigueur, organisation.
- Capacité à travailler en équipe, sens des relations humaines, bienveillance managériale.
- Créativité, sens de l'adaptation.
- Disponibilité.

Conditions particulières d'exercice :

• Permanences certains week-ends et jours fériés en particulier durant les périodes de vacances scolaires
• Horaires occasionnellement décalés : accompagnement des événementiels et de la programmation du Fort du Pradeau

Modalités de recrutement :

Les candidatures sont à adresser (CV et lettre de motivation) à **: pole-rh@portcros-parcnational.fr** précisant dans l'objet : «recrutement pour le poste de Chargé.e de mission Culture et interprétation des patrimoines»

Pour les fonctionnaires, veuillez fournir votre dernier arrêté de situation administrative (dernier arrêté d'élévation d'échelon), vos 3 derniers comptes-rendus d'entretiens professionnels ainsi qu'une fiche financière à jour établie par votre bureau de gestion faisant apparaître les différents éléments de rémunération.

Date limite de candidature :
Les candidatures sont à adresser jusqu'au 3 novembre 2023
Le choix définitif interviendra après audition des candidats
La prise de poste est prévue le 1er janvier 2024.

Contacts :

- Renseignements sur le poste : Mme Christine Graillet, cheffe du service Accueil, communication, tourisme durable et écocitoyenneté : 06 77 03 66 75
- Renseignements concernant les démarches administratives : Mme Aurélia Goffe, responsable du pôle ressources humaines : 04 94 12 82 39